

ASSOCIATION HERVE GOURDEL

Association de bienfaisance loi 1901 à but non lucratif

Nom : Prénom : Date naissance :
Adresse :
Tél. : Email : Profession :



DEVENIR MEMBRE « Je soutiens durablement l'association, son développement, et ses actions »

MEMBRE DE L'ASSOCIATION ☐

droit Annuel de 10 € à 49 €

MEMBRE PRESTIGE ☐

droit Annuel de 125 € à 199 €

MEMBRE MINEUR ☐

droit Annuel de 2 € à 10 €

*Préférentiellement par prélèvement bancaire.

MEMBRE BIENFAITEUR ☐

droit Annuel de 50 € à 124 €

MEMBRE D'EXCELLENCE ☐

droit Annuel 200 € et plus

« NOUS AVONS BESOINS DE MEMBRES POUR CONSTITUER LA BASE DE L'ASSOCIATION ! »

Le fait d'être membre n'entraîne aucune obligation à part le versement de la cotisation Annuelle

Vous pouvez stopper le prélèvement ou versement quand vous le souhaitez !

MONTANT DE VOTRE COTISATION

Euros

AUTORISATION DE PRELEVEMENT BANCAIRE ANNUEL*

DEMANDE DE PRELEVEMENT - « la présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier »

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR
DU COMPTE BANCAIRE A DEBITER

AUTORISATION DE PRELEVEMENT
D'UN MONTANT EN EURO DE :

*SOMME EN CHIFFRES ET EN LETTRES

COMPTE A DEBITER

() () () ()
Etablissement Guichet compte clef RIB

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Association Hervé Gourdel
Mairie de Saint Martin de Vésubie
06450 Saint Martin de Vésubie

DATE ANNUELLE DU PRELEVEMENT
Entre le et le
du mois de

J'AUTORISE « L'ASSOCIATION HERVE GOURDEL » A INCLURE MON NOM A SA LISTE DE MEMBRES CONSULTABLE SUR INTERNET :

OUI ☐

NON ☐

DATE :

SIGNATURE :

*Les informations dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération N°60-10 du 01/04/1980 de la condition nationale de l'informatique et des libertés

*Autorisation parentale obligatoire pour les membres mineurs

A COMPLETER ET A REMETTRE A L'ETABLISSEMENT BANCAIRE N° D'EMETTEUR :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT « J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. »

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR
DU COMPTE BANCAIRE A DEBITER

AUTORISATION DE PRELEVEMENT ANNUEL
Entre le et le
du mois de

COMPTE A DEBITER

() ()
Etablissement Guichet
() ()
Compte Clef RIB

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Association Hervé Gourdel
Mairie de Saint Martin de Vésubie
06450 Saint Martin de Vésubie

*MINEUR/ JE SOUSSIGNE M
père, mère, tuteur de
autorise mon enfant à devenir membre de
« L'Association Hervé Gourdel »
SIGNATURE :

En cas de prélèvement, à retourner impérativement avec un RIB, RIP ou RICE

FAIRE UN DON « J'aide ponctuellement d'association dans toutes ses actions »

Trécolpas ☐ 20 Euros
Negre ☐ 40 Euros
Everest ☐ ----- Euros (montant libre)

Gelas ☐ 60 Euros
Mercantour ☐ 80 Euros

Viso ☐ 100 Euros
Mont Blanc ☐ 150 Euros

Mairie de Saint Martin Vésubie - Place du Général de Gaulle 06450 Saint Martin Vésubie

www.association-herve-gourdel.org - Courriel : info@association-herve-gourdel.org

N° d'inscription au registre national des associations / RNA W062008478